

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES
5 MAI 2025

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 5 mai 2025 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 100, Route 132 Ouest à Grosses-Roches.

Présences :

Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Madame Pâquerette Coulombe, conseillère au siège # 4
Siège # 5 vacant
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Est absent :

Monsieur Bruno Fournier, maire

Les membres présents forment le quorum. Madame Pâquerette Coulombe, mairesse suppléante, agit à titre de présidente d'assemblée. La directrice générale greffière-trésorière, madame Linda Imbeault, est aussi présente.

Douze (12) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire 5 mai 2025

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 7 avril 2025

4. CONSEIL

- 4,1 Dépôt de la déclaration d'intérêt pécuniaire du maire, M. Bruno Fournier

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 5,1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6,1 Résolution du Conseil de la MRC de La Matanie annonçant son intention de déclarer compétence dans les domaines de la sécurité incendie et de la prévention des incendies

7. TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- 8,1 Avis de la compagnie Nordikeau que la municipalité sera dans l'obligation de déneiger le chemin de la centrale de pompage pour l'hiver prochain afin que leur employé s'y rende en toute sécurité

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. LOISIRS ET CULTURE

12. AUTRES

13. VARIA

- 13,1 Demande du Comité de Développement de Grosses-Roches
13,2 Autorisation de la dépense pour faire une ligne jaune sur la route des Grosses-Roches
14. Correspondance (voir pièces jointes s'il y a lieu)
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

2025-05-68 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du Conseil ont pris individuellement connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2025 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé, cependant il demeure ouvert à toute modification si tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à la documentation 72 heures à l'avance.

ADOPTÉE

2025-05-69 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2025

Considérant que les membres du Conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025.

ADOPTÉE

**2025-05-70 DÉPÔT DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊTS
PÉCUNIAIRES DU MAIRE M. BRUNO FOURNIER**

Le dépôt est reporté à une séance subséquente considérant que M. Fournier n'est pas présent.

**2025-05-71 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À
PAYER POUR LA PÉRIODE DU 8 AVRIL AU 5 MAI
2025**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 8 avril au 5 mai 2025, pour un montant de 76 811,19 \$ pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

ADOPTÉE

**2025-05-72 PRISE D'ACTE – RÉOLUTION DE LA MRC DE LA
MATANIE – COMPÉTENCE EN SÉCURITÉ
INCENDIE**

Considérant que le Conseil de la MRC de La Matanie a adopté une résolution annonçant son intention de déclarer sa compétence dans les domaines de la sécurité incendie et de la prévention des incendies ;

LE Conseil prend acte du dépôt de ladite résolution du Conseil de la MRC de La Matanie annonçant son intention d'exercer sa compétence en matière de sécurité incendie et de prévention des incendies.

ADOPTÉE

**2025-05-73 PRISE D'ACTE – AVIS DE LA COMPAGNIE
NORDIKEAU CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT
DU CHEMIN DE LA CENTRALE DE POMPAGE**

Considérant que la compagnie Nordikeau a transmis un avis à la municipalité stipulant que, pour l'hiver prochain, le chemin menant à la centrale de pompage devra être déneigé afin de permettre à ses employés d'y accéder en toute sécurité ;

LE Conseil municipal prend acte de l'avis de la compagnie Nordikeau informant que la municipalité sera dans l'obligation d'assurer le déneigement du chemin de la centrale de pompage pour la saison hivernale à venir.

ADOPTÉE

13,1 Demande du Comité de Développement de Grosses-Roches

La parole est donnée à M. Louis Blanchette représentant du Comité de Développement de Grosses-Roches

M. Blanchette informe le Conseil municipal que trois (3) panneaux du projet « Circuit de photos patrimoniales » devront être déplacés.

Il s'agit des deux panneaux situés dans le stationnement du havre ainsi que de celui placé à l'entrée Est du village.

Le Conseil étudiera, lors d'une réunion de travail, les autres emplacements possibles pour relocaliser ces trois panneaux.

M. Blanchette informe le Conseil que le plus grand panneau, comportant quatre photos et destiné à être installé près de l'église, n'a pas encore été mis en place.

Le Conseil demande à la directrice de transmettre une demande d'autorisation au Conseil de la Fabrique de Grosses-Roches afin de procéder à l'installation du panneau.

M. Blanchette informe le Conseil que le Comité a reçu une aide financière de 1 000 \$ dans le cadre du programme *Voisins Solidaires*, destinée à la réalisation de deux activités au cours de l'année, en collaboration avec les organismes du milieu. Il exprime également le souhait d'obtenir l'appui de la municipalité pour la mise en œuvre de ces activités.

Le Conseil se montre favorable à cette demande et confirme son soutien au Comité.

Projet d'installation de bancs publics
Un projet est en cours pour l'installation de quatre (4) bancs publics dans le périmètre urbain. Ce projet vise à offrir des espaces de repos aux marcheurs et sera réalisé avant la saison estivale.

**2025-05-74 AUTORISATION DE LA DÉPENSE LIGNE DE RUE
ROUTE DE GROSSES-ROCHES**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET
Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil autorise la dépense pour faire refaire la ligne de rue sur la route de Grosses-Roches.

ADOPTÉE

Une période de questions est tenue.

2025-05-75 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

DE lever la présente assemblée, il était 20h01.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse suppléante
Pâquerette Coulombe

La directrice générale greffière-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Pâquerette Coulombe, présidente d'assemblée et mairesse suppléante de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 5 mai 2025, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Pâquerette Coulombe, mairesse suppléante

Date